

Commune D'ETALLE

Assemblée du Conseil Communal.

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation :

ART.L 1122-17 – Le Conseil ne peut prendre la résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à assister à la séance du conseil qui aura lieu 10 juillet 2024 à 19h00 –

Le Directeur général,

Etalle, le 2 juillet 2024

Le Bourgmestre,

ORDRE DU JOUR :

Séance publique

1. Tutelle CPAS - Approbation compte 2023
2. Compte communal 2023 - Approbation
3. Modifications budgétaires n° 1 - Exercice 2024
4. Cession réciproque d'actions détenues au sein des SC IDELUX Environnement et SC IDELUX Projets Publics entre la Commune et la Province de Luxembourg
5. Fabrique d'église Saint-Quirin de Buzenol - Approbation compte 2023
6. Fabrique d'église Saint-Quirin de Buzenol - Réformation de la modification budgétaire n°1 du budget 2024
7. Convention relative au règlement d'aide à l'entretien des cours d'eau de troisième catégorie pour les communes
8. Acquisition d'un tracteur 4x4 de type agricole - Approbation des conditions et du mode de passation
9. Construction d'une crèche à Etalle - Approbation des conditions et du mode de passation
10. Approbation du nouveau règlement d'octroi des primes communales Energie
11. Nestlé Waters – bail emphytéotique – rétrocession superficie 22a 26 ca - Gantaufet
12. Programme stratégique transversal 2019-2024 - Evaluation
13. Contrôle situation de caisse – Période du 01/01/2024 au 31/03/2024
14. Approuve le procès-verbal de la séance précédente

Huis clos